



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA COUTURE DANS L'OUEST PARISIEN - APCOP

Compte-rendu Assemblée Générale – Mardi 24 avril 2024 20:00

Réunion en visio

. Quorum

160 adhérentes au 24 avril 2024 (dernier décompte)

La participation de 1/3 des adhérents est requise afin que l'AG puisse avoir lieu (article 14 des statuts de l'association) – 54 participants sont donc nécessaires pour que les délibérations de l'AG soient valables

– 15 personnes assistent à la réunion en ligne (4 membres du Conseil d'administration – 5 membres candidates au futur Conseil d'administration et 6 adhérentes) et 71 pouvoirs ont été reçus : 86 personnes.

Le quorum est atteint.

La réunion de l'AG est ouverte à 20 :08

. Rapport moral 2022-2023 - Vice-Présidente

AG du 23 mai 2023

Election de nouveaux membres du CA :

- Présidente : Mme Véronique BOUJDI
- Chargée des inscriptions : Asma AILI

Démission

La démission de fait de Touria BELLATRECHE a été entérinée compte tenu de son silence depuis plusieurs semaines

Les autres membres du CA

- Vice-Présidente : Mme PROSPER CELESTE Isabelle
- Trésorière : Mme BELLAMY Catherine
- Secrétaire : Mme DIALLO Gisèle
- Chargée de communication : Mme FEILLIAS Joannie

- Démission de la présidente Véronique BOUJDI le 12 octobre 2023 : la vice-présidente Isabelle PROSPER CELESTE assure la mission jusqu'à l'AG de 2024
- Annonce de la démission d'Asma AILI le 23/12/23 pour un effet à compter du 01/01/24

Les membres du CA sont tous bénévoles.

Ateliers – Animatrices et organisation

Animatrices

- Candice PERRET
- Catherine LE FLOCH
- Stéphanie NEF

A partir de Mars 2023

- Pascale BLANC

Lieux des ateliers :

Versailles, Montigny le Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux et Le Chesnay-Rocquencourt.

Nombre d'ateliers :

2022-23 : 13 ateliers et 20 groupes (6 ateliers de 2 groupes)
8 à Versailles, 8 à Montigny, 1 à Voisins et 3 au Chesnay-Rocquencourt

2023-24 : 15 ateliers et 23 groupes (8 ateliers de 2 groupes)
7 à Versailles, 9 à Montigny, 2 à Voisins et 5 au Chesnay-Rocquencourt

1 atelier n'a pas ouvert à Versailles faute d'inscription – 1 atelier juniors a été ouvert à Montigny, le samedi matin - 1 atelier adultes en soirée, le mardi soir et 1 atelier juniors, le samedi matin ont été ouverts au Chesnay-Rocquencourt.

Nombre d'adhérentes :

2022-2023 : 120 à fin juin 2023

2023-2024 : 160 au 24 avril 2024.

Rattrapage des ateliers :

Le rattrapage des ateliers au fil de l'eau, sans quotas prédéfinis, bien vécu par les adhérentes, a généré la saison dernière des heures de travail supplémentaires pour la secrétaire, la trésorière et les animatrices.

Un règlement intérieur a été rédigé et porté à la connaissance des adhérents à la rentrée de 2023, afin de définir les règles de vie au sein de l'association : la gestion des inscriptions et des ateliers, le lien avec les animatrices, et le rattrapage des ateliers autorisé une fois par trimestre.

Matériel

Achat/Révision des machines à coudre

Septembre 2022 :

- achat d'1 machine à coudre et 1 surjeteuse pour la salle du Chesnay
- révision de toutes les machines à coudre (21) appartenant à l'APCOP au magasin SINGER-Versailles

Septembre 2023 : achat de 3 surjeteuses pour Montigny et Voisins

Ces achats ont fait l'objet de dépenses exceptionnelles que pouvait se permettre l'APCOP compte tenu de sa trésorerie.

Il faudra peut-être envisager de rajouter une surjeteuse dans les salles n'en ayant pas (Montigny Maison de quartier André Malraux).

Il sera peut-être nécessaire de désigner 1 personne responsable de la gestion des machines, ou peut-être 1 personne pour Versailles et Le Chesnay-Rocquencourt et 1 pour Montigny et Voisins le Bretonneux (nouveau conseil d'administration).

Participation de l'association à diverses manifestations

- *Rencontres de la Vie Associative - Versailles*

Catherine Bellamy a participé aux Rencontres de la Vie Associative qui se sont tenues le mardi 21 mars 2023 à la Mairie de Versailles

- *Dîner des associations de Montigny le Bretonneux*

Gisèle Diallo, Catherine Bellamy et Véronique Boujdi ont participé au dîner des associations de Montigny-le Bretonneux qui s'est tenu le vendredi 09 juin 2023 à la Ferme du Manet.

- *Journée Portes Ouvertes au Centre Alfred de Vigny à Voisins le Bretonneux*

Samedi 10 juin de 10:00 à 13:00 La présidente, la vice-présidente, la trésorière et la secrétaire ont tenu le stand de l'APCOP et ont participé au pique-nique qui a suivi, organisé par le Centre Alfred de Vigny

- *Réunion de bilan du forum des associations à la Maison des Associations de Versailles*
Isabelle Prosper Céleste et Catherine Bellamy ont participé à cette réunion qui s'est tenue le mercredi 27 septembre à la Maison des Associations et de l'Emploi de Versailles

- *Réunion des associations de la ville de Versailles*
Véronique BOUJDI a participé à la réunion de rentrée des Associations de Versailles le 29 septembre 2023 à la Maison de quartier de Chagny-Glatigny à Versailles.

- *Journée porte ouverte à la Maison de quartier d'André Malraux à Montigny*
Véronique BOUJDI et Gisèle DIALLO ont participé à une journée portes ouvertes à la MDQ de Montigny - André Malraux - Samedi 14 octobre 14 :00 à 16 :00

Forums des associations

Le 9 septembre 2023, l'APCOP a été présente avec un stand aux 3 forums des associations (même date pour les forums) :

- Forum de Versailles, avenue de Paris
- Forum du Chesnay (2^{ème} fois), à la grande scène du Chesnay-Rocquencourt
- Forum de Montigny-le Bretonneux, au Gymnase Pierre de Coubertin.

Nouvelle salle au Chesnay- Rocquencourt

Depuis septembre 2022, l'association bénéficie d'une nouvelle salle à usage exclusif, au Centre de Sports et de Loisirs Jacques Leclerc.

A la suite de travaux effectués dans le Centre, l'association partage désormais cette salle avec d'autres associations.

Nous avons quelques soucis avec cette salle : vols de matériel, ménage non-fait, porte laissée ouverte, pas de placard fermant à clé...

Nous en avons fait part à la Mairie du Chesnay – Nous devrions disposer d'un placard propre que nous pourrions fermer avec un cadenas.

Préparation de la rentrée 2023-2024 et nouveautés

Ateliers

Une des animatrices Candice PERRET a annoncé son souhait de ne pas renouveler sa collaboration avec l'APCOP la saison prochaine (lundi soir à Montigny).

Cathy Le Floch renonce également au créneau du lundi soir à Versailles Porchefontaine. Pascale BLANC le reprend.

Pas d'atelier spécifique broderie et tricot la saison prochaine. Si les stages fonctionnent bien, la proposition d'ateliers réguliers n'a pas eu de succès cette année. Peut-être à retenter ultérieurement en en faisant la promotion tout au long de l'année 2024-2025, pour « créer le besoin » ou donner envie...

Les plannings pour la rentrée sont établis et ont été transmis à Versailles qui nous les a demandés extrêmement tôt cette année (dès mars). Il reste à les transmettre à Montigny, Voisins et Le Chesnay

La quasi-totalité des ateliers de 2023-2024 pourront être honorés en 2024-2025 en dehors du lundi soir Montigny (Maison de quartier Louis Jouvet) et le samedi matin (atelier juniors à Versailles Porchefontaine).

L'embauche d'une nouvelle animatrice est laissée à l'appréciation du nouveau conseil d'administration.

Préparation des forums des associations

Forums des associations :

- . Montigny le Bretonneux : samedi 7 septembre
- . Versailles : samedi 14 septembre
- . Le Chesnay-Rocquencourt ?

Les membres du Conseil d'administration sont présents sur les forums mais l'association a besoin d'aide sur les stands pour accueillir les personnes qui souhaitent des renseignements. Plusieurs adhérentes présentes ont exprimé leur souhait de participer aux forums.

Le Rapport moral est voté à l'unanimité

. Rapport financier année 2023 - Trésorière

En 2023, les ateliers se sont déroulés sous la conduite de 4 animatrices prestataires de services : Cathy Le Floch, Stéphanie Nef, Candice Perret et Pascale Blanc (a rejoint l'association en mars 2023 pour reprendre des ateliers de Candice Perret qui a souhaité ne plus continuer sur certains créneaux et ce jusqu'à fin juin 2023).

Le nombre d'adhérentes a augmenté au 4e trimestre de même que le nombre d'ateliers (15) et de groupes (23).

À noter le renouvellement des adhérentes (72 nouvelles sur 160 fin 2023) qui témoigne de l'attrait pour les arts du fil et de la notoriété de l'APCOP.

À la rentrée de septembre 2023, nous avons pu créer 2 groupes pour presque tous les ateliers qui affichent pratiquement tous complets, soit 8 adhérents pour les salles grandes et moyennes, 6 pour les salles plus petites. Le nombre d'inscrits aux ateliers juniors est limité à 5.

L'offre de stages techniques s'est prolongée au cours des 2e et 3e trimestres et étoffée au 4e trimestre. Elle s'est élargie à d'autres arts du fil comme le tricot et la broderie. Tous les stages ont connu une bonne voire très bonne fréquentation.

Les produits d'exploitation : **39 776,61 €** (2023) contre **31 346,87 €** (2022)

Les charges d'exploitation : **42 094,76 €** contre **31 400,15 €**

Le résultat final est **déficitaire : - 1 858,89 €** contre un résultat final très légèrement excédentaire en 2023 de **107,58 €**.

Le déficit s'explique par plusieurs **dépenses exceptionnelles** : achat de 3 surjeteuses, des dépenses liées au site internet et par le règlement de cotisations en retard à l'URSSAF.

Les **produits** d'exploitations proviennent principalement des adhésions et des ventes de prestations (ateliers), de recettes liées aux stages de couture et aux subventions accordées.

Au 31 décembre 2023, le compte du livret A se monte à **10 562,61 €** contre **12 103,35 €** fin 2022.

Les intérêts du livret A se montent à **459,26 €** contre **160,86 €** en 2022 (le taux d'intérêt a augmenté : il est passé de 2,00 % en début d'année à 3,00 % en cours d'année.)

Dossier URSSAF et code APE

L'URSSAF a réclamé à l'APCOP le remboursement d'exonérations de cotisations sociales pour la période de confinement (Février 2020 à décembre 2020 et d'aide au paiement de cotisations de juin 2021), en se basant sur le code APE de l'APCOP : 9499Z « Autres organisations adhésion volontaire », cette activité n'étant pas listée dans les activités bénéficiaires et parce que nous n'aurions pas fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public. Le montant réclamé se montait à 3 929 €.

Après envoi d'un dossier argumenté par la trésorière en octobre 2022 (l'association est tributaire des locaux mis à disposition par les mairies : or les locaux municipaux ont tous été fermés pendant le confinement et, lors de la mise en place des couvre-feux, les ateliers en soirée -qui se terminent à 22 :00 - n'ont pas pu avoir lieu).

Le contentieux a finalement été ramené à 919 €, somme que l'APCOP a réglée le 19 septembre 2023. La situation comptable de l'APCOP est maintenant soldée.

Nous avons également fait une demande de changement de code APE qui est maintenant, depuis mai 2023, le code 9329Z : « Autres activités récréatives et de loisirs ».

Période de référence de l'établissement du budget

Actuellement les comptes sont effectués selon l'année civile et du calendrier des ateliers. La vice-Présidente et la trésorière ont proposé au nouveau Conseil d'administration d'étudier la possibilité de revoir cette périodicité pour passer en année scolaire (septembre 2024- juin 2025)

Le Rapport financier est voté à l'unanimité

Election d'un nouveau Conseil d'administration

Les 4 membres actuels ne souhaitent pas renouveler leur mandat au sein du Conseil d'Administration de l'Apcop.

Un appel à candidatures a été lancé, parmi les adhérents, pour renouveler le Conseil.

5 adhérentes se sont portées candidates aux postes suivants :

- Arielle Donnio-Puechoultres : Présidente
- Sabine Grosdidier : Vice-Présidente
- Kristelle Nicholson : Trésorière
- Sylvie Tiget : Secrétaire
- Hanna Moustacas : Chargée de Communication

Vote à l'unanimité

. Présentation du budget prévisionnel

Les tarifs de l'année sont reconduits pour la prochaine saison :

- Tarif des ateliers : 5 € de l'heure – Soit 75 € par trimestre pour les ateliers de 3 heures, 100 € par trimestre pour les ateliers de 4 heures et 62,50 par trimestre pour les ateliers juniors (2h30).
- Tarif des animatrices : 32 € par heure

Le Budget prévisionnel est voté à l'unanimité

. Passation des informations entre l'équipe sortante et le nouveau Conseil d'administration

L'ancienne équipe a assuré qu'elle se réunirait régulièrement –en visio- mais aussi en présentiel avec la nouvelle équipe pour l'aider à préparer la prochaine rentrée.

Une réunion en présentiel est prévu le mercredi 22 mai de 18 :00 à 20:00. Une salle a été réservée à la maison des associations de Versailles.

Les nouveaux membres sont invités à participer – le 22 juin - à la journée Portes ouvertes de la maison Alfred de Vigny à Voisins le Bretonneux et de tenir le stand de l'Apcop avec les anciens membres.

Le 30 juin sera le jour du pique-nique de l'association et tous les adhérentes –ainsi que les membres du Conseil d'administration - sont invités à y participer.

Les anciennes seront aux côtés de la nouvelle équipe lors des forums de rentrée.

De plus, des réunions spécifiques entre trésorières et présidentes seront organisées.

L'AG est clôturée à 22h41

La Vice-présidente, Présidente par intérim

Isabelle Prosper Céleste



La Trésorière

Catherine Bellamy

